

Édito

En ce début d'année, la principale activité du chantier d'élargissement de l'A13 concerne les travaux d'adaptation des ouvrages. Il s'agit d'élargir les passages supérieurs et inférieurs de l'autoroute, afin de pouvoir insérer les 3èmes voies de circulation sur le tracé actuel. Ainsi, lorsque l'ouvrage concerné est un passage supérieur, cela signifie que l'autoroute sera élargie sous le pont. Lorsque l'ouvrage concerné est un passage inférieur, c'est l'ouvrage autoroutier qui enjambe une route secondaire qui sera élargi.





Cette phase de travaux est essentielle pour le chantier. Elle précède l'élargissement de l'autoroute A13. C'est pourquoi, nous allons y consacrer la majeure partie de ce numéro.

Bonne lecture!

Bernard Love Responsable du projet Sapn



ZOOM SUR LES OUVRAGES D'ART

22 ouvrages à adapter, dont :

7 passages supérieurs

6 passages inférieurs

9 ouvrages hydrauliques

L'actu



L'adaptation des ouvrages d'art se poursuit

Les travaux sont lancés depuis le printemps 2017. À Pont-l'Évêque, les passages inférieurs de la SNCF et de la RD579 sont achevés depuis janvier 2018.

L'adaptation des ouvrages d'art se poursuit avec les Pl⁽¹⁾ RD287 à hauteur d'Angerville et RD281 à Danestal qui ont débuté le 8 janvier dernier et vont s'échelonner jusqu'à fin 2018*.

Les $Pl^{(1)}$ RD48 à Pont-L'Evêque et RD280A entre St-Hymer et Reux se poursuivront quant à eux jusqu'à fin octobre prochain* et jusqu'à fin décembre 2018* pour l'ouvrage RD275 à Bourgeauville.

Enfin, le PS $^{\!\scriptscriptstyle (2)}$ RD45C à Angerville est en travaux depuis le 16 janvier et devrait s'achever pour septembre 2018*.

A Dozulé et Cricqueville-en-Auge (RD49B), Angerville (RD287), et entre Reux et St-Hymer (RD280A), les travaux d'adaptation des ouvrages ont entrainé les premières fermetures ponctuelles de la circulation. En amont, Sapn a adressé un courrier aux foyers concernés pour leur annoncer les dates des fermetures et les itinéraires de déviation.



Afin de poursuivre l'adaptation des autres ouvrages tout en tenant compte des contraintes locales et présenter les évolutions du projet, Sapn a organisé les 20 et 21 février derniers 2 réunions publiques, à Dozulé et Pont-L'Évêque. Près de 150 personnes, riverains et élus, étaient présentes afin d'échanger sur le chantier.

(1) PI : passage inférieur - (2) PS : passage supérieur * Dates ou périodes susceptibles d'être modifiées en raison des aléas de chantier et des conditions météorologiques.





Mieux comprendre comment sont adaptés les ouvrages

Les ouvrages d'art les plus délicats à adapter sont les passages supérieurs, car ils doivent être démolis, ce qui impacte plus la circulation locale. C'est pour cette raison que Sapn a proposé une solution innovante : la technique « des piles déportées » qui réduit considérablement la gêne à la circulation.

L'État ayant validé par Décision Ministérielle cette technique pour 2 ouvrages uniquement, Sapn a proposé aux communes des méthodes alternatives, minimisant également la gêne durant les travaux. Au total, ce sont donc 4 techniques qui seront utilisées :

1. La technique des « piles déportées » :

pour 2 ouvrages (RD45C à Angerville et RD45 à Annebault). Les nouvelles piles sont construites de manière à permettre l'intégration des 3èmes voies. Les anciennes piles sont ensuite démolies tout en conservant le tablier. L'impact des travaux est alors très limité.**



Ouvrage de la RD45C.

2. La technique de « construction avant démolition » :

pour 2 ouvrages (RD16 à Drubec et RD675 à Cresseveuille). Sapn construit dans ses emprises, le nouvel ouvrage à côté de l'existant. La circulation est alors maintenue durant les travaux de construction. L'actuel ouvrage est ensuite démoli.

3. La technique de « démolition puis construction » :

pour 2 ouvrages (VC4 à Beaumont-en-Auge et RD280 à Clarbec). Sapn n'a pas la possibilité de construire le nouvel ouvrage à côté de l'existant. Elle devra donc démolir l'ouvrage et le reconstruire. Une gêne importante sera ressentie sur la circulation. Sapn travaille actuellement sur cette technique afin de réduire les temps d'intervention.

4. La mise en place d'un « pont provisoire » :

pour la RD142 à Dozulé. Après études complémentaires, Sapn mettra en place un pont provisoire parallèle à l'existant, permettant le maintien de la circulation pour les véhicules et les piétons, durant toute la période de construction du nouvel ouvrage. La gêne est donc considérablement limitée sur ce secteur.



Les étapes à venir*

2018 2019 2020 Т

AVRIL 2018

OCTOBRE 2018

SEPTEMBRE 2019

FIN 2019:

1^{ER} TRIMESTRE 2020

JUIN 2020 AU PLUS TARD Mise en service de la section en configuration définitive

- Dates ou périodes susceptibles d'être modifiées en raison des aléas de chantier et des conditions météorologiques.
- ** Consultez la maquette de présentation de cette technique sur le site internet du projet.



- > Consultez le site www.planderelance.sapn.fr
- > Posez vos questions via le formulaire de contact en ligne
- > Abonnez-vous à la newsletter depuis ce site
- > Contactez la ligne Info Projets. Nos équipes sont à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

0 806 800 036 Service gratuit

- > Découvrez également l'évolution en temps réel des travaux sur l'ouvrage de la RD45C : site internet / Projet Elargissement / « Le chantier en direct »
- > Pour suivre l'évolution du chantier, rendez-vous sur le site à la rubrique "Documentation" pour découvrir les photos et vidéos du projet



